

Groupe de travail 5
Sous-groupe thématique : dialogues sur l'Éducation

Co-pilotage: Ilana Cicurel – Albert-Claude Benhamou

Rappel de l'objectif : identifier d'ici fin juin un nombre restreint de propositions concrètes, pertinentes sur le fond et percutantes sur la forme, à partir des enseignements tirés de la crise actuelle.

Pendant deux mois, l'école a fait face à l'urgence. La crise a mis à vif et en évidence toutes nos fractures culturelles, économiques, numériques, sociales et territoriales. La part des familles manquant de matériel et de connexion numérique, qui reste à mesurer mais pourrait se situer entre 5 et 8%, recouvre des réalités diverses et des disparités significatives entre territoires et au sein des familles. Le Crédoc montrait déjà en 2019 que « si 92 % des membres des foyers avec des hauts revenus sont équipés, seulement 64 % de ceux qui vivent dans les foyers avec des bas revenus le sont ». La Fondation Jean Jaurès, en plus de souligner les différences d'accès entre ruralité, périurbain, banlieues et métropoles, note que « *le confinement renforce ces fractures, l'apprentissage reposant désormais davantage sur les parents, avec des maîtrises des codes scolaires et des ressources culturelles compensatoires parfois profondément différentes d'une famille à l'autre.* ».

Cette épreuve collective a aussi eu des enseignements positifs. Le potentiel des dispositifs d'enseignement à distance, notamment du CNED, qui au-delà de sa cible initiale pourrait être généralisée à l'ensemble des élèves dans un contexte hors-crise. La mobilisation et la capacité d'innovation des professeurs, le dialogue et la recherche commune de solutions, entre professeurs, avec les élèves, avec les parents d'élèves ... peuvent servir d'aiguillon à une évolution significative des pratiques d'éducation en France.

Le Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Jean-Michel Blanquer a déjà mené, depuis 3 ans, une action vigoureuse pour transformer en profondeur l'école de la République afin de raviver sa vocation à promouvoir l'égalité des chances tout en préparant l'ensemble des élèves aux défis du monde de demain.

Avec la crise que nous vivons, nous sommes convaincus qu'il ira encore plus loin, avec l'aide du Président de la République, pour poursuivre et amplifier ce qui constitue l'une des priorités du quinquennat. C'est en tous cas ce que nous appelons de nos vœux.

La crise économique et sociale qui s'annonce, d'une ampleur exceptionnelle, risque de frapper de plein fouet notre jeunesse qui était déjà, à juste titre, inquiète pour son avenir. Il est de notre responsabilité de placer au cœur du plan de relance et de reconstruction les défis éducatifs, « quoi qu'il en coûte ! ». Aucune pays ne peut se relever d'une telle épreuve sans un investissement massif dans l'éducation. Ce qui était déjà une des grandes priorités du quinquennat doit devenir l'un des principes structurants de notre action.

Nous n'avons pas d'autre choix.

Nous appelons donc à un "plan Marshall de l'école" qui devra intégrer :

- La revalorisation de la rémunération des professeurs et l'accélération du chantier en vue du bien être professionnel de l'ensemble des métiers liés à l'école

LREM / « Penser l'après » - Que doit faire la puissance publique après la crise ?

- La restructuration et le renforcement significatif de la médecine scolaire et de l'accompagnement psychologique en milieu scolaire au bénéfice des élèves mais aussi des professionnels de l'éducation.
- La prise en compte de la sous-alimentation des jeunes qui s'accroîtra avec la crise économique qui touchera leurs parents et qui limitera encore leur capacité à apprendre.
- L'articulation essentielle avec le périscolaire qui demande des mesures de formation et de co-construction.

Les 4 premiers axes stratégiques sur lesquels nous proposons de travailler sont inspirés par trois principes directeurs qui sont autant d'urgence :

- **Poursuivre et intensifier le combat contre les inégalités de destin** avec une attention particulière accordée aux élèves vivant en REP, zone rurale ou petites villes, un plan systémique de lutte contre le décrochage scolaire mettant en synergie l'école, les services sociaux et le monde associatif, un renforcement du suivi médical et psychologique des élèves ainsi que des professionnels du monde éducatif ;
- **Refaire société à l'école** en reconnaissant le rôle essentiel joué par nos professeurs qui doit se traduire par une **revalorisation de leur rémunération** mais aussi par une **nouvelle manière de co-construire la politique éducative** qui peut s'inspirer des pratiques de dialogues et d'intelligence collective – entre professeurs, professeurs/parents, professeurs/élèves qui ont marqué cette période inédite d'enseignement à distance
- Développer, parallèlement à l'acquisition des savoirs qui reste fondamentale, les « compétences du XXIème siècle » dont la crise a confirmé l'importance (innovation, coopération, empathie, esprit critique, communication), ce qui requiert une évolution des programmes, des formations mais aussi un investissement considérablement accru dans la recherche en pédagogie, associant les professeurs (recherche participative) en France comme au niveau européen à l'instar des pays dont les systèmes éducatifs sont le plus performants.

Il s'agit donc de déployer **un plan Marshall pour l'école** axé sur la justice sociale et l'attention à la santé des enfants, le renforcement du numérique adossé à l'accompagnement humain, la transmission des savoirs associée à celle des compétences du XXIème siècle, porté par une communauté éducative apaisée et engagée dans une co-construction de la politique éducative.

Axe 1 : Refaire société à l'école

Proposition 1 : Réaffirmer le caractère prioritaire de la revalorisation de la rémunération des professeurs et de la réflexion sur leur bien-être professionnel

La crise a mis en évidence, pour ceux qui l'ignoraient encore, le rôle central de l'enseignant dans notre société. Leur mobilisation exceptionnelle et leurs efforts inlassables pour maintenir le lien avec leurs élèves rendent encore plus incontestable l'urgence du chantier de la revalorisation de leurs rémunérations, et ce de manière dissociée du calendrier de la réforme des retraites.

Proposition 2 : Écrire ensemble une « rentrée pas comme les autres » :

La consultation nationale sur le rôle du professeur du XXIème siècle ainsi que le projet d'États généraux du Numérique lancés par le Ministère de l'Éducation nationale préfigurent une nouvelle manière de co-construire la politique éducative. Il nous semblerait judicieux de la

mettre à profit dès à présent dans la perspective de la préparation de la Rentrée 2020 en lançant un processus de consultations / échanges / co-décisions avec le monde enseignant en y associant, sur certains points, les parents d'élèves, les élèves et le tissu associatif.

La période inédite que nous avons vécue a mis en exergue la fécondité du dialogue, de la recherche collective de solutions et peut accélérer cette évolution du mode de décision au sein de notre système éducatif appelée de ses vœux par le Ministre. C'est de la somme de petites victoires que naîtront de grands progrès !

C'est le même esprit de co-construction qui anime l'initiative innovante lancée par le Ministre de l'Education nationale « vacances apprenantes » prévoyant la contribution (rémunérée) des professeurs qui le souhaitent, avec l'aide de l'ensemble de l'éco système socio-éducatif : élus, acteurs associatifs, monde artistique, sportif... Nous appelons l'ensemble des acteurs à y participer pleinement.

Proposition 3 : Structuration d'un service du bien-être à l'école : restructuration et renforcement de la médecine scolaire et de l'accompagnement psychologique en milieu scolaire au bénéfice des élèves mais aussi des professionnels de l'éducation. Dans la société du « care » en gestation, il faut prendre en compte ces souffrances qui empêchent adultes et jeunes de travailler dans de bonnes conditions et qui peuvent générer des violences.

La prise en compte de la sous-alimentation des jeunes qui sera encore plus vraie avec la crise économique qui touchera leurs parents et qui limitera encore leur capacité à apprendre.

Proposition 4 : Organiser des Etats-généralux du périscolaire à l'échelle des académies associant Etat-CT-monde associatif-société civile pour un état des lieux et des propositions qui donneront toute leur force à la formation et à la co-construction. Ces initiatives pourront s'inscrire dans l'élan lancé par l'initiative innovante « Vacances apprenantes » initiée par le MENJ.

Axe 2. Un plan d'accès au numérique pour tous axé sur la justice sociale incluant les équipements, la formation, l'accompagnement humain, les lieux de partage.

L'enseignement à distance a révélé la fracture numérique dans ce qu'elle a de plus insupportable : priver nos élèves qui en ont le plus besoin de tout lien avec la continuité pédagogique. Veiller aux équipements au sens large est indispensable mais ne suffira pas. Cela doit être associé à un plan massif de formation des professeurs, d'un développement des ressources numériques pédagogiques accessibles et d'un accompagnement humain des élèves et des familles

Proposition 5 : Pour lutter contre la fracture numérique, généraliser l'accès au numérique pour tous les élèves et leurs familles : diagnostic des besoins en équipement, accès à une connexion avec un débit suffisant et un abonnement adapté. Développement de lieux dédiés notamment les bibliothèques municipales, avec des personnes ressources dans le cadre d'un dispositif pensé pour l'accueil et l'accompagnement des élèves. (Cf. Plan bibliothèque initié par le PR).

Solutions à rechercher dans un partenariat État, Collectivités territoriales, départements, régions et secteur privé.

Proposition 6 : Mettre en place un plan massif de formation, initiale et continue, des enseignants afin de réussir l'intégration du numérique dans les pédagogies présentiels et à distance.

Seuls 56 % des enseignants déclarent avoir les compétences techniques et pédagogiques nécessaires pour intégrer le numérique dans l'enseignement, bien moins que la moyenne de l'OCDE. Tout enseignant doit pouvoir participer à des processus pédagogiques hybrides articulant les enseignements présentiels et distanciels. La formation continue des enseignants et des personnels doit être généralisée et amplifiée.

Proposition 7 : Mettre en place un service académique d'accompagnement scolaire en réseau, composé d'une chaîne de tuteurs présentiels et à distance :

- participation des futurs enseignants en formation à une activité de tutorat en ligne sous la forme de stages (obligation de service de 6 mois au minimum)
- compagnonnage éducatif et social solidaire des jeunes sur la base du volontariat (une application « Éducation » du Service National Universel à développer ; un volet Service Civique à amplifier) ; une réserve citoyenne de l'Éducation nationale à structurer).

Proposition 8 : Tirer parti de la crise en développant un « CNED pour tous » permanent pour offrir un socle numérique de base et un accès aux ressources numériques éducatives validées par les disciplines (IG) pour tous les niveaux scolaires. Adapter l'offre du CNED à destination des publics francophones.

Axe 3. Une école qui apprend à relever les défis du XXIème siècle en lien avec un investissement renforcé en matière de recherche pédagogique en France et en Europe

La crise a confirmé l'importance du développement de la créativité, la coopération, la communication, la solidarité, l'esprit critique, à la fois dans le cadre de la lutte sanitaire, du respect des gestes barrières, de la lutte face aux fausses informations, plus généralement face à un monde à propos duquel « la seule certitude est qu'il est incertain » (Edgar Morin).

Proposition 9 : introduire l'acquisition de nouvelles compétences dans les programmes scolaires, sur les moyens de relever les nouveaux défis sociétaux : environnementaux, culturels, sociaux économiques, numériques, éthiques, sanitaires.

Proposition 10 : Investir de manière beaucoup plus ambitieuse dans la recherche en pédagogie en France et en Europe notamment dans le domaine de l'intelligence collective et l'intelligence artificielle, à l'image des pays dotés des systèmes éducatifs les plus performants tels la Finlande, le Canada ou Singapour.

Proposition 11 : Renforcer la mobilité au sein de l'Union Européenne pour les enseignants (échanges pédagogiques) et encourager les « projets pilotes » dans le cadre européens.

Axe 4. Mettre en place un Pacte de la vocation entre l'École et la société civile. Valorisation des métiers utiles, des métiers qui font rêver, transmission des valeurs de la République

Proposition 12 : Un pacte de la Vocation en plusieurs volets :

- Mettre en place un programme de rencontres inspirantes au sein des établissements scolaires en lien avec l'ONISEP.
- Déployer un plan d'action « art et citoyenneté » : interventions d'artistes dans les écoles pour initier au théâtre et à la lecture publique de textes pour préparer à la prise de parole, à l'argumentation et plus profondément à la citoyenneté, au point de vue de l'autre. « Le texte » comme accès à autrui est un outil indispensable à l'apprentissage de la citoyenneté.
- Créer un programme national de tutorat et de mentorat pour l'action éducative dans toutes ses dimensions intra et trans-générationnelles (Cf initiative « Collectif Mentorat » à renforcer en partenariat avec le SNU)
- Stimuler la mobilité des élèves au sein des territoires au travers du programme « Découvre mon territoire » (préconisé par le rapport de Salomé Berlioux Mission pour le MENJ « Orientation et égalité des chances dans la France rurale et les petites villes »).
- Mettre en place un Erasmus des collégiens et des lycéens français en ciblant en priorité les jeunes issus de milieux défavorisés

Proposition 13 : lancement d'une stratégie globale pour la prise en charge des décrocheurs en mettant en synergie les services de la vie scolaire, les services sociaux, le monde associatif et le service académique d'accompagnement scolaire (Cf proposition 7).

Proposition 14 : Permettre aux enseignants une mobilité (cadre et durée à déterminer) en dehors de l'Éducation nationale pour se former, découvrir un autre métier, voyager.